

FOCUS 12

LES NOUVELLES CARTES ACADÉMIQUES DES LANGUES VIVANTES

L'ESSENTIEL

■ L'offre de formation en langues vivantes étrangères et régionales est définie dans le cadre de la nouvelle carte académique des langues vivantes. Celle-ci assure, dans chaque académie, une continuité de l'apprentissage entre le primaire et le collège, et vise le développement de la diversité linguistique, notamment en faveur de l'allemand. Les recteurs sont chargés de l'élaboration de cette carte des langues qui devra être achevée à la fin du premier trimestre de l'année scolaire 2015-2016.

La mise en œuvre d'une carte académique des langues vivantes

Garantir un continuum du parcours d'apprentissage de langues vivantes de l'école au lycée

La carte des langues permet d'impulser une politique linguistique cohérente et diversifiée. Elle assure, dans chaque académie, une continuité de l'apprentissage des langues vivantes étrangères et régionales de l'école au lycée. Elle constitue un outil d'information à destination des élèves et des familles. Présentée dans les académies en décembre 2015, elle indiquera, pour chaque école et chaque collège, les langues offertes aux élèves et permettra d'assurer une continuité de l'offre du cours préparatoire jusqu'à la terminale dans toutes les voies d'enseignement.



Offrir une diversité linguistique

Afin d'offrir une diversité linguistique, un choix de langues vivantes sera, dans toute la mesure du possible, proposé dès le cours préparatoire. Cette diversité doit notamment conforter l'enseignement de l'allemand. Tout élève ayant étudié à l'école primaire une langue vivante étrangère ou régionale autre que l'anglais doit pouvoir poursuivre l'apprentissage de cette langue en classe bilingue dès la classe de sixième.

À compter de la rentrée scolaire 2016, un large choix de LV2 sera proposé aux élèves en classe de cinquième. L'enseignement de langues à moindre diffusion pourra également être proposé dans ce cadre afin de garantir la pluralité des langues sur le territoire.

Des ressources pour accompagner la mise en œuvre de ces évolutions

Pour préparer ces évolutions, de nouvelles **ressources pédagogiques** d'accompagnement pour enseigner les langues dans le premier et le second degrés ont d'ores et déjà été mises en ligne sur Éduscol. Destinées aux enseignants du premier degré et aux professeurs de langues vivantes, elles proposent des vidéos de pratiques de classe du cours préparatoire à la classe de seconde, un livret pédagogique et didactique et des entretiens avec les enseignants et les corps d'inspection.

Un portail national dédié aux langues vivantes a été créé ; il constitue désormais pour les professeurs de langues vivantes un outil de référence pour enseigner, s'informer et se former.

Conjointement, le portail de ressources culturelles et scientifiques Éduthèque propose une nouvelle thématique « **Cultures et langues** », qui intègre des vidéos émanant des chaînes de télévision étrangères, mises à disposition des enseignants.